



# Le Petit Saint Rigomérois

## Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2, 3 : Grain de sel.... de maire délégué

Pages 4, 5 : Informations diverses et en désordre

Pages 6, 7, 8 : Amicale des Anciens Combattants

Page 9 : Association Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer  
Génération Mouvement

Page 10: Association des amis de Gaston Floquet

Page 11 : Comité des fêtes

Pages 12, 13 : Dernières nouvelles du Parc Régional Naturel Normandie-Maine

Page 14 : Communiqué de la gendarmerie

Page 15 : Publicité pour nos artisans et commerçants

Page 16 : Souhails du conseil communal

Merci à Nicolas Elicio et à Myriam Marchand pour leurs photos



La commission communication et information. Juin 2016.

Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: [mairie.saint.rigomer@orange.fr](mailto:mairie.saint.rigomer@orange.fr) Site web: [www.saintrigomerdesbois.fr](http://www.saintrigomerdesbois.fr)

Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

# Grain de sel...

## de maire délégué



### Les actualités de Saint Rigomer

Le projet d'aménagement du Buisson avance, avec un avant-projet présenté récemment à la commission municipale en charge du suivi du dossier, incluant un chiffrage indicatif des différents postes de dépense. Cet avant-projet sera ensuite soumis au Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne, avant d'être présenté, après validation par le Conseil, aux habitants de la zone concernée. Nous espérons être en mesure, dès septembre, de disposer d'un projet définitif pour solliciter des aides au financement auprès des différents partenaires, et pour lancer les appels d'offres aux entreprises.



Nous avons pu, dans le même temps, procéder à une restauration des murs extérieurs du cimetière.

La salle d'exposition chez Gaston Floquet a fait l'objet de travaux pour le remplacement du plafond défaillant, et des finitions en

peinture ont été assurées par Marthial



Gommard et l'employé communal. Nous avons terminé l'aménagement du site du lavoir du



Buisson avec l'installation d'une table de pique-nique.

Avec la Commune Nouvelle, nous avons avancé sur notre **intégration à la Communauté Urbaine d'Alençon**, celle-ci ayant été approuvée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal le lundi 27 Juin dernier. Les incidences fiscales sont, à ce jour, incertaines, ce qui nous met, ni plus ni moins, dans la même situation que les autres communes de France, confrontées à des économies drastiques imposées par les pouvoirs publics et contraintes de revoir à la hausse leur politique fiscale. Il vaut mieux s'attendre, raisonnablement, à une augmentation progressive de nos impôts locaux.

Nos travaux d'élaboration d'un nouveau **schéma d'accueil en Forêt Domaniale de Perseigne** avancent, eux, plutôt lentement, étant confrontés à l'attitude ambiguë des représentants de l'Office National des Forêts, se montrant tout à la fois insistants à l'égard des communes pour promouvoir leur nouvelle politique d'accueil, extrêmement pointilleux sur les contraintes liées à la protection de leur territoire, et aussi particulièrement soucieux d'engager au minimum leurs propres deniers. Les négociations sur l'ouverture des routes forestières se heurtent au même zèle, laissant craindre des difficultés chroniques dans notre accès futur à notre massif forestier.

Le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Champfleur-Gesnes a entrepris des travaux importants sur son réseau, notamment dans notre bourg, afin d'assurer la liaison avec celui de la commune d'Ancinnes, entrée dans notre syndicat le 1<sup>er</sup> Janvier dernier. Ces travaux occasionnent quelques désagréments aux habitants du Chemin de la Fontaine, qui se verront, en compensation, dotés d'un raccordement tout neuf !

Enfin, le Département de la Sarthe a entrepris la réfection de la **Route Départementale n°282**, de la route d'Ancinnes à la mairie. Ces travaux vont redonner un petit coup de neuf à notre bourg, qui en a bien besoin !

Quelques personnes de la commune se sont manifestées pour tenter de créer un club « **Généralions Mouvement** » (ex « Aînés Ruraux ») sur notre commune. Bien que notre première réunion du vendredi 13 Mai n'ait pas rencontré le succès escompté, la motivation des personnes présentes était telle qu'une assemblée générale constitutive a été décidée pour la rentrée.

Vous trouverez dans les pages suivantes de ce journal une invitation à cette assemblée. Ce sera l'opportunité de créer de nouvelles occasions de rencontres, d'entraide et de convivialité dans notre commune.

Enfin, je terminerai ce billet avec une petite précision. Vous avez peut-être lu dans la presse locale une allusion au problème récurrent de l'absentéisme des élus aux séances du Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne. Vos élus de Saint Rigomer des Bois ne sont absolument pas concernés, puisqu'ils se distinguent, au contraire, par un taux de participation proche des 70%, ce qui, compte tenu des contraintes et des indisponibilités de chacun, constitue un taux de fréquentation fort honorable. Nos conseillers sont également bien présents et actifs dans les différentes commissions communales, et sur le terrain. Il serait bon que cet effort soit connu, et que l'exemple soit suivi !

Un bel été ensoleillé à tous !

Jean-Marie Firmesse

**Photo insolite** : des percherons à l'œuvre en Perseigne !



*Un chantier de débardage est en cours Route du Tertre, assuré par Equi Débardage de Saint Ouen de Membre.*

# Informations diverses et en désordre

## État-civil

(Récapitulatif des 6 derniers mois)

**Décès** : Marguerite Champroux, le 8 janvier 2016

Huguette Burin, le 11 janvier 2016

**Naissances** : Léa Jupin, le 27 janvier 2016

Lénaïck Trouvé, le 7 mars 2016

Axel De Castro Collette, le 2 mai 2016

Johan Boiffard, le 11 mai 2016

**Mariages** : Néant



## Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. / Marthial Gommard, de 17 à 18h.

Jeudi 14h-18h. / Dominique Cante, de 17 à 18h.

Vendredi 14h-18h. / Jean-Marie Firmesse, de 17 à 18h.

## Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat sera fermé du lundi 18 juillet au dimanche 7 août 2016.

Réouverture le mardi 9 août.

Les élus assureront leurs permanences aux jours et heures habituelles.

## Passage de commerçants

### Un seul commerçant assure une tournée à Saint Rigomer

Un poissonnier de Genêts/Granville passe dans le bourg, le jeudi entre 13 et 14 heures. Il va ensuite au Buisson.

## Nouveaux habitants à Saint Rigomer

C'est toujours un plaisir d'accueillir de nouveaux venus dans notre commune. Ces nouveaux habitants auraient-ils l'obligeance de se présenter à la mairie et de prendre contact avec le maire ou ses adjoints ? Cela permettrait, outre de faire connaissance, de connaître leurs coordonnées pour faire suivre le courrier qui arrive à la mairie pour eux et de pouvoir les contacter en cas d'urgence. Merci.



## Feux interdits

L'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est interdit toute l'année, les habitants de la commune ayant accès à une déchetterie. En prévention des feux de forêt, le brûlage est particulièrement prohibé du 1er juillet au 30 septembre. Arrêté préfectoral n° 11 du 12 avril 2011.

Les résidus de tontes, de tailles de haies ou autres doivent être emportés dans les déchetteries d'Alençon dont l'accès est gratuit.

Les contrevenants s'exposent à une amende.

### Préservons notre santé

**Personnes âgées**, si l'été nous apporte des périodes de fortes chaleurs, pensez à boire beaucoup pour vous hydrater. Faites appel à vos voisins pour vous ravitailler en bouteilles d'eau, si nécessaire, et vous secourir en cas de malaise.

**Bricoleurs, jardiniers**, utilisateurs de tondeuses, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de scies circulaires, protégez vos oreilles pour éviter l'apparition d'acouphènes, bruits parasites -bourdonnements, sifflements- qui se manifestent en dehors de tout bruit extérieur et qui empoisonnent la vie quotidienne, avec un risque de perte d'audition plus ou moins sévère.



### Communiqué du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes confrontées à une difficulté grave et imprévue (perte des revenus, handicap passager, etc...) peuvent toujours contacter la mairie. Celle-ci les orientera vers les organismes compétents et pourra, si besoin, les aider dans leurs démarches.

Une assistante sociale reçoit sur rendez-vous à la mairie de Saint Paterne les 1ers, 3èmes et 5èmes mardis du mois. Appeler le 02 43 31 16 61.

### A 16 ans, le recensement

Le recensement est une démarche administrative à caractère obligatoire qu'effectue chaque français, garçon ou fille, **entre la date du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois qui suit**, en se rendant à la mairie de son domicile muni de sa carte d'identité en cours de validité ou de tout autre document justifiant de la nationalité française et du livret de famille.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

### Pollution sonore des tondeuses, débroussailleuses et autres...

Avec les beaux jours, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci.

Après 19h30, l'utilisateur de ces engins bruyants est en contravention avec l'arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et donc passible d'une amende.

Si ces consignes n'étaient pas respectées, le conseil pourrait être amené à prendre les mesures nécessaires.



# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT RIGOMER

## Commémorations du 8 mai 2016

Le 8 mai 2016, les anciens combattants de St Rigomer des Bois avec les habitants de la commune ont rendu hommage aux Morts pour la France à l'occasion du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Après un dépôt de gerbe aux stèles des résistants et de William BLACK, puis au Monument aux Morts, après l'appel et la minute de silence, la sonnerie aux morts et la Marseillaise ont retenti en leur mémoire pour clore cette cérémonie très simple.



En effet, dans le cadre de la commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne, une cérémonie plus conséquente, avec une messe à la mémoire des morts de toutes les guerres, était célébrée à Lignières la Carelle en présence du Président du Conseil Départemental, Dominique Le Méner, du maire de Villeneuve en Perseigne, André Trottet, et des maires délégués de Lignières la Carelle et de St Rigomer des Bois, Martine Linquette et Jean-Marie Firmesse. M. Michel FRYs ancien de la 2<sup>ème</sup> DB nous a fait l'honneur de sa présence.

Après la cérémonie au Monument aux Morts, et le vin d'honneur offert par la commune, près de cinquante convives ont partagé le repas dans une ambiance très agréable.

Le bureau de l'Amicale



Au Monument aux Morts de Lignières la Carelle, le discours de Martine Linquette, maire déléguée et les personnalités locales et départementales.



Qui est Michel FRY S ?

Voici un bref aperçu de son histoire au sein de la 2<sup>e</sup>DB dont il nous a parlé et que j'ai complété par quelques événements relevés dans le livre qu'il a écrit sur son épopée.<sup>1)</sup>

Aîné d'une famille de 9 enfants, Michel FRY S est né en 1926. En 1940, sa famille quitte la France pour le Maroc, à Rabat.

En 1943, il a 17 ans; le 24 août, le Général Leclerc, alors au Maroc, vient d'avoir l'autorisation de constituer une division blindée, la 2<sup>e</sup>DB<sup>2)</sup>. Le 25, Michel demande au général de l'engager. Leclerc l'affecte au 501<sup>er</sup>RCC (Régiment de Chars de Combat), Brigade de la 2<sup>e</sup> DB, où il commence sa formation.

Le 18 avril 1944, Michel FRY S part avec la 2<sup>e</sup>DB pour l'Angleterre où il achève sa formation, devient pilote de char et débarque à Utah-Beach le 1<sup>er</sup> août.



*Le premier Sherman aux couleurs françaises qui a débarqué à Utah*



*Les ruines de Saint Lô*



*Le général Leclerc*

Jusqu'à Avranches, il traverse des villes et villages de désolation. Le 11 août, il arrive à Château-Gontier, mais tous les ponts sont détruits, impossible de franchir la rivière Mayenne. Il faut attendre la réalisation d'un pont de bateaux pour traverser et foncer au plus vite pour soulager les autres brigades qui sont au combat avec la 9<sup>e</sup> division panzer allemande dans le nord Sarthe. Le 12 août, en traversant La Hutte, il découvre 5 Sherman de ses camarades, détruits la veille et qui fument encore.

Après avoir rejoint le Général Leclerc à Alençon, il s'élançait vers la forêt d'Écouves puis les villages du Cercueil et de la Bellière où 2 chars de sa brigade sont détruits mais l'ennemi perd 10 blindés dont 2 panzers et 3 canons de 155. En 24 heures, la 2<sup>e</sup>DB détruit une vingtaine de blindés lourds et plus de 40 blindés légers allemands. En arrivant à Écouché, le groupement de Michel a subi des pertes importantes mais a détruit une colonne ennemie en retraite.

Après quelques jours de repos, le 22 août, arrive l'ordre de se diriger vers Paris. En passant par Anthony et la porte d'Italie, le 25 août, Michel Frys est devant la préfecture de police, place Notre Dame. Depuis un moment, il surveille des mouvements sur la rosace de la cathédrale quand 2 coups de feu claquent, les balles ricochent sur le sol à 1,50 m devant lui. Il est blessé au-dessus des chevilles. Rapidement les rochambelles -infirmières volontaires de l'unité Rochambeau- lui prodiguent des soins et après une semaine d'arrêt il peut reprendre son poste.

1) Michel Frys : "Souvenez-vous..." Édité à compte d'auteur .

2) Moins connue que la 2<sup>e</sup>, la 1<sup>re</sup> DB a été créée le 1<sup>er</sup> mai 1943 en Afrique du Nord dans le but de reconstituer une armée française dans le cadre de la France Libre fondée par de Gaulle. Finalement, 5 divisions d'infanterie et 2 divisions blindées ont été créées au début de 1944.



*Après avoir libéré Paris, la 2<sup>e</sup> DB défile sur les Champs Elysées*

Puis le 8 septembre, direction Strasbourg. Sur l'itinéraire, à Andelot, Contrexéville, Vittel, Châtel, une importante ligne de défense ennemie est enfoncée avec l'aide de l'aviation. L'ennemi subit de très lourdes pertes mais la 2<sup>e</sup>DB aussi, en hommes et en matériel. A Baccarat et Badonviller, il faut à nouveau franchir une forte résistance ennemie. A Bréménil, Michel Frys est blessé au bas-ventre par des éclats d'obus. Après des soins, il continue malgré tout son travail de pilote de char. Le 23 novembre Strasbourg est libéré mais la section de Michel a perdu plus de la moitié de ses chars.

Arrivé à Berg en Alsace, Michel Frys doit, avec son char tractant une jeep, rejoindre la 1<sup>ère</sup> Division Française Libre à Sélestat, 130 km par la route des crêtes des Vosges par -25° et sous la neige. Ce sera fait en trois jours avec quelques difficultés, par exemple pour éviter la jeep qui a dépassé le char en glissade sur la route glacée et se bloque dans une congère; le char freine et dérape, il est retenu par un arbre tout au bord d'un précipice. Une autre glissade a fait traverser la rivière Ill avec le char, sur la glace, qui n'a pas rompu. A l'arrivée à Sélestat, avec la 1<sup>ère</sup>DFL, de très durs combats infligent une défaite à l'ennemi. Le 25 janvier Michel Frys est volontaire pour effectuer une mission périlleuse : retrouver deux half-tracks -camions à chenilles- en panne en forêt à 3 Km avec des observateurs de l'artillerie. Avec seulement 1 copilote, il part pour cette mission à 1 heure du matin, fait fuir en route des ennemis et retrouve dans une clairière les deux véhicules en panne avec 11 hommes dont 9 encore vivants. Hommes et matériel sont ramenés au poste malgré une nouvelle mauvaise rencontre.



*Jean Gabin engagé dans la 2<sup>e</sup> D.B. et Marlène Dietrich dans l'armée Patton*



*Deux tanks destroyers pour détruire des chars allemands*

Sous une pluie d'obus, le 1<sup>er</sup> février 1945, traversant un fossé peu profond, le char de Michel Frys patine et reste bloqué; un tank destroyer passe mais le chef, Jean Gabin, refuse de tenter de l'aider; il faut attendre un dépannage. Le bombardement a cessé et Michel Frys descend de son char mais tombe, tente de se relever mais ne peut plus tenir debout. Une ambulance américaine l'évacue vers un hôpital de campagne; on constate que ses pieds sont gelés et il échappe de peu à une double amputation. Le 9 février, il part en convalescence à Tourcoing; il a perdu 30 kg.

Au cours du mois d'avril, il est appelé par son chef de groupement pour rejoindre la 2<sup>e</sup>DB qui va foncer sur Munich ; il est incapable de conduire son char mais accompagne son groupe et arrive à Dachau où il découvre l'horreur des camps de concentration nazis : des morts vivants en camisole rayée, des tas de cadavres... Une mission américaine expulse la 2<sup>e</sup>DB du camp.

Michel Frys prend alors la route de Berchtesgaden et le nid d'aigle d'Hitler avant d'être conduit en ambulance au Val de Grâce, l'hôpital militaire parisien, le 6 mai. Il est démobilisé en novembre 1945.

Voici un tout petit aperçu de ce qu'a vécu Michel Frys à la 2<sup>e</sup>DB, à 18 ans, et qu'il raconte dans les 458 pages de son livre « *Souvenez-vous...* ».

Paul Chardron

## Association Développement Harmonieux et Raisoné de Saint Rigomer des Bois

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175

Dans les premiers jours de juillet 2016, l'association va flécher un circuit autour du bourg. Cette promenade offrira des points de vue exceptionnels sur la campagne environnante.



L'association s'intéresse à tous les projets en cours ou à venir sur le territoire de notre commune déléguée et de ses environs immédiats et entrant dans le cadre de ses statuts. Elle entend participer pleinement à leur élaboration, être critique et force de propositions. Le bureau compte sur vous pour le tenir informé de ce qui se prépare et se réalise, afin qu'il se renseigne et réagisse si nécessaire. Être à l'écoute, favoriser le dialogue, sensibiliser aux questions environnementales sont dans ses objectifs.

Contact: Francis LOISON au 02 33 26 53 34

### Généralions Mouvement



Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale constitutive du Club « Généralions Mouvement - Les Aînés Ruraux » de Saint Rigomer des Bois, le :

**Vendredi 2 Septembre 2016**

**à 20h30, à la mairie de Saint Rigomer**

Ce mouvement concerne les personnes âgées de 50 ans et plus. L'adhésion vous permet, pour un prix modique :

- ✓ Des animations et activités collectives diverses, à l'échelon de la commune ou avec les clubs du canton : randonnées, après-midis récréatives, relaxation, découverte du patrimoine, marche nordique, chorale, lotos, voyages organisés, ...
- ✓ Des voyages individuels à des prix préférentiels,
- ✓ Des avantages financiers chez certains commerçants et professionnels du tourisme, ainsi que pour l'installation d'une téléassistance à domicile,
- ✓ Une possibilité de contrat collectif à une complémentaire santé,
- ✓ Des séances d'information et d'actions de prévention (Sécurité Routière, sécurité des biens et des personnes, prévention des accidents domestiques, transmission du patrimoine, ateliers mémoire, nutrition, etc ... ),
- ✓ Un abonnement à la revue trimestrielle « Retraités au village »,
- ✓ Un site internet : [www.generations-mouvement-72.org](http://www.generations-mouvement-72.org).

#### Ordre du jour de cette réunion :

- ✓ Election du bureau,
- ✓ Adoption des statuts,
- ✓ Questions et informations diverses.

Nous comptons sur vous !

## L'ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET EN PLEINS CHANTIERS

*L'association des amis de Gaston Floquet développe ses activités. Devant l'ampleur et le nombre de tâches qui se présentent, il a fallu s'organiser en groupes de travail, un par chantier avec son ou sa responsable.*

**Le centenaire de la naissance** de Gaston doit donner lieu en 1917 à une grande exposition à Verdun. Nous en avons reçu la confirmation écrite d'Antoni Griggio, adjoint à la culture, que nous avons rencontré sur place en octobre 2015. La chapelle Buvignier, lieu de l'exposition, est en travaux et nous devons attendre leur issue pour qu'une date puisse être fixée. D'autres festivités seront organisées dans notre région à cette solennelle occasion.

**Les travaux** dans la maison du Tertre et autour ont été réalisés par la commune, qui en est propriétaire. Les ruissellements à l'extérieur sont canalisés et la grange, dont le plafond s'effondrait, a fait l'objet de travaux très réussis. L'exposition va pouvoir être réinstallée pour la saison qui s'ouvre après le grand ménage annuel.

**Les visites de cet été** offriront la possibilité de découvrir l'artiste invité François Bourdon, dont les oeuvres seront exposées dans la galerie du Tertre et dans l'église de Saint-Rigomer. Peintre, éditeur, galeriste habitant Dozulé près de Caen, il a connu Gaston et l'a exposé dans sa propre galerie en 1998. Son travail, en particulier à l'encre, présente une belle parenté avec celui de l'artiste du Tertre. Le vernissage de cette double exposition est fixé au vendredi 8 juillet à 18 h. Les habitants de la commune y sont cordialement invités.



Une délégation de l'association dans l'atelier de François Bourdon à Dozulé

**Des ateliers** seront organisés comme chaque année au Tertre. Cet été, un stage ludique de trois jours animé par Michel, Eloi Jacquelin et Odile Darbelley autour du jeu dramatique, du son et de la vidéo sera proposé à des participants de tous les âges.

Les précisions seront données dans la presse.

**L'inventaire** des oeuvres que contient la maison est en bonne voie. L'association a eu recours à un professionnel pour réaliser une base de données permettant le référencement de chaque oeuvre par nature, date, lieu de création, lieu de conservation et dimensions avec photo. Cet outil permet de faire des tris selon les besoins et donc de faciliter les recherches. L'objectif à long terme est d'aller vers un inventaire de toutes les oeuvres connues, soit plusieurs milliers. Il restera donc encore beaucoup à faire dans les musées et aux archives après le travail dans la maison.

**Un livre** est en préparation. Il doit sortir le 18 mai 2017, centenaire de la naissance de Gaston. Le travail sur le contenu et la mise en oeuvre est considérable. Il faut aussi consacrer temps et énergie au financement du projet. Plusieurs réunions par semaine par petits groupes sont parfois nécessaires. Le travail avance vite et bien. Le but, devenu incontournable, est bien sûr de rendre justice à ce patrimoine de plus en plus reconnu et de le rendre accessible à tous.



Groupe de travail penché sur l'élaboration du livre

**Le film** « Allez prier ailleurs ! » de Patrick Viret est sorti à Paris le 18 mai 2016, jour des 99 ans de l'artiste. C'est un documentaire de 50 minutes qui a été très favorablement accueilli par le public présent. Les producteurs et l'association ont édité un DVD de ce film (avec sous-titrages en anglais réalisés par l'association), en vente auprès du trésorier Daniel Ledemé, 2, le Passage, 61250 Cuissai (chèque de 15 € à l'ordre de l'association Gaston Floquet).

Au plaisir de se retrouver bientôt au Tertre...



## Comité des fêtes



Dimanche 21 août : vide grenier



Samedi 19 novembre : moules frites

À 19 heures, à la Charmille



## Dernières nouvelles

### du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

#### Le nouvel exécutif du Parc Normandie-Maine

En mars dernier, le Parc a tenu son premier comité syndical après les élections régionales. Celui-ci est composé de 50 membres dont 22 représentants des communes et villes portes du Parc, 14 représentants des conseils départementaux de l'Orne, la Manche, la Mayenne et la Sarthe et 14 représentants des conseils régionaux de Normandie et des Pays de la Loire. Ce premier comité syndical avait pour principal ordre du jour l'élection des vice-présidents ainsi que les membres du Bureau syndical qui est composé de 15 élus issus du Comité, dont la Présidente et les 5 vice-présidents.

Pour cela, en début d'année, les Régions ont nommé leurs élus représentants au sein du comité. Nous accueillons donc :

#### Pour la Région Pays de la Loire

Madame Florence Desillière  
Monsieur Yannick Favennec  
Monsieur Jean-Pierre Le Scornet  
Madame Samia Soultani-Vigneron

#### Pour la Région Normandie :

Madame Caroline Amiel  
Monsieur Ludovic Assier  
Monsieur Hubert Dejean de La Batie  
Monsieur Bertrand Deniaud  
Madame Francine Lavanry  
Monsieur Laurent Marting  
Madame Catherine Meunier  
Madame Gaëlle Pioline  
Monsieur Didier Vergy  
Madame Séverine Yvard

Le bureau syndical du Parc est désormais composé de :



**Maryse OLIVEIRA**  
**Présidente du Parc**  
Conseillère départementale de l'Orne



**Laurent MARTING**  
**1<sup>er</sup> Vice-Président du Parc**  
Conseiller régional de Normandie



**Samia SOULTANI VIGNERON**  
**2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Parc**  
Conseillère régionale des Pays de la Loire



**Christelle AUREGAN**  
**3<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Parc**  
Conseillère départementale de la Mayenne



**Valérie NORMAND**  
**4<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Parc**  
Conseillère départementale de la Manche



**Monique NICOLAS-LIBERGE**  
**5<sup>ème</sup> Vice-Présidente du Parc**  
Conseillère départementale de la Sarthe



**Frédéric COGET**  
Conseiller municipal de Ravigny



**Hubert DEJAN DE LA BATIE**  
Conseiller régional de Normandie



**Marie-Thérèse DE VALLAMBRAS**  
Conseillère départementale de l'Orne



**Gérard LE ROYER**  
Conseiller municipal de Lassay-les-Châteaux



**Michel LEVESQUE**  
Maire de Saint-Hilaire-la-Gérard



**Dominique RIPAU**  
Maire du Menil-Scelleur



**Yvette RIVARD**  
Conseillère municipale de Rânes



**Brigitte VIARMÉ**  
Conseillère départementale de l'Orne



**Paul VITART**  
Conseiller municipal de Francheville

## Les lauréats de la 6<sup>ème</sup> édition du concours des Prairies fleuries 2016

Le Concours agricole des Prairies Fleuries 2016 s'est tenu le 27 mai, sur la partie sarthoise du Parc, avec le soleil ! Les échanges ont été riches. Du point de vue agronomique, avec Bénédicte Blin, Agronome de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, et l'expertise de Marek Banasiak botaniste au CPIE de la Sarthe. Roger Hanou, longtemps président de l'Union Apicole Ornaise apportait son regard d'apiculteur. Antoine GIROIS, agriculteur à Barenton (50), lauréat de l'édition 2015, présidait le jury. 4 éleveurs ont participé et le jury s'est déplacé « Autour de Perseigne ».

### PALMARÈS 2016

**Cyril ADAM** de La Fresnaye-sur-Chédouet a reçu le Prix d'excellence Agri-écologique. 59 espèces et 5 papillons, dont 2 rares vus ce jour-là confirment l'exceptionnelle biodiversité de la prairie. La gestion agricole qui est faite, permet la préservation de nombreux arbres têtards, présents dans les haies qui bordent la parcelle. Il représentera le Parc Normandie-Maine et le territoire « Autour de Perseigne » au concours général agricole à Paris.

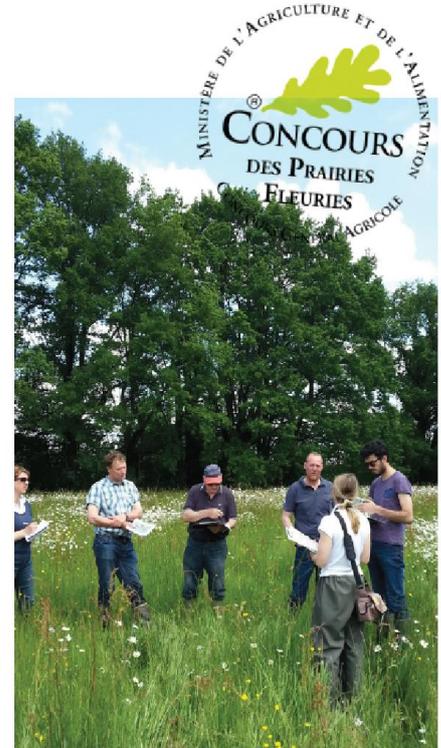
**Jean-Louis LABEL** d'Aillières-Beauvoir remporte le Prix Spécial Biodiversité. La prairie, située sur les coteaux calcaires du Rutin, en zone Natura 2000, recense plus de 40 espèces.

**Monsieur et Madame PARIS** du Chevain, ont présenté à Chenay une belle prairie de bord de Sarthe, mais plus productive et moins riche en espèce.

**Michel GOURDEL** de Neufchâtel-en-Saosnois, avec une prairie comportant une vingtaine d'espèces, pâturée par des chevaux.

L'OS Normande, association de valorisation de la race normande et Le Crédit Mutuel étaient partenaires de ce concours.

Pour la seconde fois sur le territoire du Parc, deux classes des lycées agricoles du Mans et Laval ont participé au « Concours Prairies Fleuries jury-élèves ». La journée a débuté par une sensibilisation à la botanique. La mission des élèves : observer et comprendre les composantes de l'équilibre agri-écologique des parcelles et attester leurs observations avec l'éleveur.



En savoir + >  
**Yolande d'Olier**,  
 Chargée de mission agriculture  
 Tél. 02 33 81 13 30,  
 yolande.dolier@parc-normandie-maine.fr

## Les rendez-vous 2016 du Parc naturel régional Normandie-Maine



La découverte de Normandie-Maine a comme un parfum d'aventure, au fil de l'eau et des sentiers. Ici, les pierres ne cessent d'évoquer l'histoire. Une histoire marquée par les figures de Guillaume le Conquérant et d'Henri Ier Beauclerc. Témoins de ces rivalités féodales, de nombreux châteaux ponctuent encore aujourd'hui le territoire du Parc, laissant apparaître l'ancienne marche historique. Balades découvertes, ateliers, randonnées, spectacles, contes, événements...

D'avril à octobre, le Parc vous propose plus d'une cinquantaine de rendez-vous pour (re)découvrir votre territoire, son histoire, ses patrimoines ou simplement pour partager un moment convivial.

### À vos agendas !

Demander un guide dans votre Office de tourisme  
 ou télécharger le sur internet :  
<http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/>

Une autre vie s'invente ici





Contre les **cambrolages**,  
les **bons réflexes**!

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



© ANSP/COMA/04-2016 © newspin - fofelias.com

**Vous vous absentez ?**

Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** :  
faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

**Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.**

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



Retrouvez tous les bons réflexes  
dans notre brochure et sur internet

 [www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)

 @Place\_Beauvau



Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



**Plantouffe**  
Horticulture Générale

Catherine et Jean-Claude LARROUY  
Tél. 02 33 26 24 49

« La Perruche », SAINT-RIGOMER-DES-BOIS - 72610 SAINT PATERNE

**LG PEINTURE**  
peinture intérieure/extérieure

0682297505



**M.Lecureuil Gilles**  
gilles072@hotmail.fr

67 route de Mamers  
le buisson  
72610 St Rigomer des bois

**Au Rallye Perseigne**  
Restaurant  
Vente à emporter  
**Le Buisson**  
Saint Rigomer des Bois



Tous Banquets

72610

www.aurallyeperseignelebuisson.fr  
Tél. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr

**MAINS ELEGANTES**  
MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS Produit reconnu 5 étoiles  
FEMMES-HOMMES

La Coletterie  
38 route de Mamers  
72610 St Rigomer des Bois  
Mail: myluc@wanadoo.fr  
Site: http://mains-elegantes.olympe.in/

Judi matin 9h30 à 13h30  
Après-midi, autres jours sur RDV  
Vendredi en continu, 9h30 18h

**NUGUES LAURENT**  
ENTREPRISE DE NETTOYAGE



NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES,  
ESPACES VERTS...

PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

0622180849

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.  
Envoyez votre carte à la mairie.  
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de décembre. Merci.



**Brind Beauté**  
Esthétique & Beauté

Soins visage / corps  
Beauté des mains / pieds  
Épilations  
Modelages  
Maquillage

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03  
Du lundi au vendredi

brindbeauté@hotmail.fr

# Le conseil communal



La piscine et les jardins du Pearl Bitch Hôtel à Bora Bora

vous souhaite  
de bonnes vacances